

Arrivé à Vienne vers 1747, CRANTZ y fut reçu docteur en médecine en 1750, par l'illustre VAN SWIETEN.

Peu après, Marie-Thérèse l'envoya se spécialiser à Paris, chez les médecins LEVRET et PUZZOS.

A son retour à Vienne, en 1754, il devint titulaire d'une chaire d'obstétrique spécialement instituée pour lui, puis, en 1757 (ou 1760 ?), d'une chaire de physiologie et de matière médicale.

C'est peut-être lui qui assista Marie-Thérèse, en 1755, lors de la naissance de Marie-Antoinette.

Nous savons qu'il fut reçu membre de la Société de Botanique de Florence en 1759 et que, au moment où parut de lui, en 1762, un ouvrage intitulé *Materia Medica et Chirurgica juxta Systema Naturae digesta*, il était encore Conseiller à la Cour d'Autriche (Conseiller aulique) et membre de l'Académie impériale des Curieux de la Nature.

Quand et comment CRANTZ devint-il botaniste ? A cette question, intéressante pour la raison que c'est dans le domaine botanique que ses écrits ont conservé le plus de valeur, il ne nous est pas possible de donner une réponse sûre. Ce fut peut-être, après 1760, la pharmacologie qui le conduisit vers cette discipline, transformant un collectionneur occasionnel en un systématicien ayant la prétention de vouloir étudier par lui-même l'abondance des matériaux recueillis.

\* \*  
\*

L'œuvre botanique de CRANTZ essaie de promouvoir un système naturel de classification. Elle invite à la pensée aujourd'hui bien admise qu'une classification naturelle n'est pas possible par référence à un seul et unique organe homologue. Au 18<sup>me</sup> siècle, le résultat de telles études ne pouvait guère être présenté comme définitif, mais seulement comme une recherche de la vérité, d'autres arguments étant attendus pour modifier les positions provisoirement acquises.

*Habitus*, dit CRANTZ, *rebus creatis natura ingeneravit ; hic solus vegetabilia vel unit vel disiungit, systemata botanica probat aut reuicid. Absolutus infallibilis est (Institutiones Rei Herbariae, p. LIII).*

Que signifie le mot *habitus* ? La question est d'importance. CRANTZ ne l'explique pas. Il néglige de poser le problème de la subordination des caractères qui eût fait de lui le devancier des DE JUSSIEU, DE CANDOLLE, etc.

Les espèces créées par LINNE sont, pour la plupart, de bonnes espèces. CRANTZ en convient. Mais que valent ces espèces entre savants qui ne sont pas d'accord sur la délimitation des genres ? C'est ici qu'il faut redistribuer. *Genera naturalia LINNAEUS pauca habet (Classis Cruciformium emendata, p. 22)*. LINNE montre plus de flair quand il s'agit d'espèces que quand il s'agit de genres. Il enchasse dans la fiction qu'il construit des fragments mal transposés de la réalité. *Sine defini-*